

2007/02/08 - PARIS - conférence-débat - Les juridictions militaires face aux exigences du système interaméricain des droits de l'homme

jeudi 1er février 2007, mis en ligne par colaborador@s_extern@s

L'ACAT Paris V vous propose, en association avec l'ERF- Port Royal-Quartier Latin,

jeudi 8 février 2007 à 20h30,

une conférence débat :

Les juridictions militaires face aux exigences du système interaméricain des droits de l'homme

Avec **Kathia Martin-Chenut**, chercheur au laboratoire de la chaire d'études juridiques comparatives et internationalisation du droit, Collège de France

Modérateur : Jérôme Benzimra-Hazan, ingénieur d'étude au CRDH de l'Université de Paris II

à la Maison fraternelle 37, rue Tournefort 75005-Paris (métro Place Monge – ligne 7) PAF libre – réservation conseillée par messagerie : [acatparis5\(AT\)voila.fr](mailto:acatparis5(AT)voila.fr)

pour en savoir plus : <http://acatparis5.free.fr>

Présentation de la conférence :

Le système interaméricain de protection des droits de l'homme a été confronté, dès ses débuts, et notamment dans un contexte de prolifération de régimes autoritaires en Amérique Latine, à de plaintes concernant l'élargissement des compétences des juridictions militaires à l'égard de civils et l'utilisation de ces juridictions en tant qu'instrument pour assurer l'impunité des militaires.

Or, malgré les divers processus d'ouverture démocratique dans le continent latino-américain, l'attribution de compétences d'exception aux juridictions militaires n'a pas cessé d'alimenter le contentieux interaméricain, particulièrement dans le cadre de la lutte contre l'impunité des auteurs de graves violations des droits de l'homme.

La conférence établira un panorama de ce contentieux et fera une analyse de ses évolutions récentes, sans négliger les interactions entre les décisions interaméricaines et certaines réformes nationales, notamment au Brésil, au Chili, en Colombie, au Pérou et au Venezuela.